

Image not found or type unknown



SURENDETTEMENT.MEDIATION DE DETTES

Par **EUROCONTENTIEUX**, le **21/03/2009** à **12:20**

Usine Continentale de Clairoix 1200 suppression en 2010 comment peut-on éviter pour certains d'entre eux une procédure d'exécution?

Par **jeetendra**, le **21/03/2009** à **12:50**

bonjour, consultez sur ce site le blog des huissiers et débiteurs, ce sera pour la plupart d'enre eux le dépôt de dossier de surendettement à la Banque de France, voir des demandes de délai de grace en application de l'article 1244 du Code Civil auprès du juge de l'exécution, le mieux c'est qu'ils prennent déjà les devants (à titre préventif), cordialement